

Formation

Réclamation à la CNESST

DATE :	Les 27 et 28 octobre 2025
HEURES :	De 9 h à 16 h
OÙ? :	Bureau régional de Montréal Salle des recruteurs 5800, rue Saint-Denis, bureau 1104 Montréal (Québec) H2S 3L5
RESPONSABLE :	Jovanka Ivic Agente régionale, santé et sécurité

Cette formation est offerte aux membres des districts 2 (3L), 6 (Montréal) et 7 (Montréal)

PRÉALABLE IMPORTANT : Avoir suivi le cours Introduction à santé et sécurité du travail

Le cours « réclamation à la CNESST » nous permet de mieux intervenir lorsque des membres veulent réclamer à la CNESST. On y étudie la loi, les réclamations, la compensation, les prestations, les procédures d'appel, les clauses à négocier et les stratégies face aux employeurs et à la CNESST.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 6 OCTOBRE 2025, midi

Dans le cadre de cette formation, nous prendrons en considération les critères suivants si nous devons sélectionner des participant-e-s : l'expression de genre, les groupes d'équité, les Éléments, les Sections locales à charte directe et un membre par section locale.

Selon les politiques nationales de l'AFPC présentement en vigueur, vous devez ne présenter aucun symptôme pour participer aux réunions en présentiel. Cette directive est sujette à changement suivant l'évolution de la situation.

Pour vous inscrire :

Faites parvenir le formulaire d'inscription complété que vous trouverez ci-joint ou sur le site www.afpcquebec.com.

Par courriel : boninn@psac-afpc.com

Par télécopieur : (418) 666-6999

